

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2022

INFORMATION

Le conseil a pris connaissance :

- Des travaux à effectuer dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau potable des secteurs Salins – Les Agettes et de Wolf ;
- Des statistiques 2021 des bus sédunois ;
- Du programme de renouvellement de l'éclairage public.

AIDES CULTURELLES

Le conseil a attribué quatre aides à la création, six aides à l'animation et a procédé à un achat d'œuvre d'art.

ADJUDICATIONS

Le conseil a adjugé les travaux suivants :

- Dans le cadre de la rénovation du Pôle Musique, les travaux de CFC 293 – ingénieur en études électriques, à DPE Electronique SA à Sierre ;
- Dans le cadre de la construction du centre scolaire de Champsec, les travaux de CFC 46 – aménagements extérieurs à Dénériaz Bâtiment et Infrastructures SA à Sion ;
- Dans le cadre du développement du programme Ronquoz 21 :
 - o De valider les prestations pour l'assistance à la préparation et la participation à la concertation publique du groupement HdM ;
 - o De valider les prestations de READ conseil immobilier ;
 - o De donner son accord de principe pour la mise sur pied d'une structure de portage dédiée au projet Ronquoz 21 et l'engagement des démarches de mise en œuvre.
- Dans le cadre des travaux du maintien du vignoble en terrasse dans le secteur de Bramois, avec l'accord de l'office des améliorations structurelles du service cantonal de l'agriculture, pour les prestations du bureau d'aide au Maître de l'Ouvrage (BAMO) spécialiste en installations sanitaires, à l'entreprise Groupt SA, à Bramois ;
- Dans le cadre des prestations de télégestion des parkings publics à barrières, à savoir les parkings de la Cible, de la Planta, du Scex et des Roches-Brunes pour une télégestion 24h sur 24, 365 jours par an, à l'entreprise PMS SA, à Renens, qui possède déjà un contrat de ce type au parking de la Cible.

AUTORISATION D'EXPLOITER

Le conseil a délivré une autorisation d'exploiter :

- A Monsieur Shahin Qassim, domicilié à Sion, pour exploiter l'établissement public « Bosphorus », avenue de France 5, 1950 Sion.

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS

Le conseil a délivré les autorisations de manifestations suivantes :

- Madame Mireille Hofmann Jacquod à organiser un concours de musique contemporaine de jeunes musiciens le samedi 5 février 2022 entre 08h30 et 19h00 au conservatoire cantonal, place du Scex 13 à Sion.
- Madame Sedina Delic-Tanovic, pour l'association des bosniaques de Sion et environs à organiser une marche de soutien pour la paix en Bosnie-Herzégovine le samedi 5 février 2022 entre 13h30 et 14h30 (Place du Scex, rue du Rhône, rue de Lausanne, espace de Remparts, place du Midi, Place du Scex).
- Madame Antonella Coppex, pour le Choeur mixte de Champsec, à organiser le souper annuel de la chorale, au local paroissial de la place de la Meunière, le samedi 12 mars 2022, de 19h00 à 24h00.
- Monsieur Pierre Gillioz, pour l'Association les Riches Heures de Valère à mettre sur pied la saison 2022 de l'Association les Riches Heures de Valère, selon programme annoncé.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal a délivré 6 autorisations de construire et a refusé une autorisation de construire.

Municipalité de Sion
Chancellerie